

RÉFORME DE L'OMC: VERS UN NOUVEAU MULTILATÉRALISME ÉCONOMIQUE

Sous la direction de

01

Geneviève Dufour
et Richard Ouellet

Les Presses de la SQDI ont pour mission d'accroître la diffusion du savoir en droit international à travers le monde par la publication d'ouvrages scientifiques en libre accès et en langue française. Tous les ouvrages publiés bénéficient d'une évaluation par les pairs et d'un processus éditorial rigoureux. Grâce à ce projet pionnier et rassembleur, les Presses de la SQDI visent à devenir un point de ralliement incontournable pour la promotion de la recherche et des connaissances en droit international.

RÉFORME DE L'OMC: VERS UN NOUVEAU MULTILATÉRALISME ÉCONOMIQUE

Sous la direction de

01

Geneviève Dufour
et Richard Ouellet

LES PRESSES DE LA SQDI

www.pressesdelasqdi.org
Université de Sherbrooke
Faculté de droit
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1 Canada

MISSION

Les Presses de la SQDI ont pour mission d'accroître la diffusion du savoir en droit international à travers le monde par la publication d'ouvrages scientifiques en libre accès et en langue française. Tous les ouvrages publiés bénéficient d'une évaluation par les pairs et d'un processus éditorial rigoureux. Grâce à ce projet pionnier et rassembleur, les Presses de la SQDI visent à devenir un point de ralliement incontournable pour la promotion de la recherche et des connaissances en droit international.

FINANCEMENT

Les Presses de la SQDI sont fières de pouvoir compter sur l'appui financier et le soutien des partenaires suivants :



ÉQUIPE

Direction scientifique de l'ouvrage :
Geneviève Dufour et Richard Ouellet
Direction scientifique des Presses de la SQDI :
Stéphane Paquin et Kristine Plouffe-Malette
Édition : Margot Cittone
Révision : Patricia Caron
Maquette et graphisme : Eva Coste

INDEXATION ET REPRODUCTION

Les Presses de la SQDI autorisent la reproduction, pour fins d'enseignement, des textes sur lesquels elles détiennent les droits, pourvu qu'il soit fait mention tant du nom des auteur(e)s que de la référence exacte de l'ouvrage. La reproduction pour d'autres fins sera régie par le principe de l'utilisation équitable. Dans les autres cas, l'utilisateur éventuel devra obtenir une autorisation écrite. La reproduction à des fins commerciales n'est pas permise, sauf autorisation écrite.



©Presses de la SQDI

Réforme de l'OMC : vers un nouveau multilatéralisme économique, Geneviève Dufour et Richard Ouellet, dir, Presses de la SQDI, Sherbrooke, 2024.

ISBN papier : 978-2-925442-04-2

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec et dépôt légal,

Bibliothèque nationale du Canada

1^{er} trimestre 2024

TABLE DES MATIÈRES

7	AVANT-PROPOS GENEVIÈVE DUFOUR ET RICHARD OUELLET	115	PARTIE 2 : LES GRANDS CHANTIERS DE LA NÉGOCIATION
11	PROPOS INTRODUCTIF : VERS UNE REDÉFINI- TION DU RÔLE DE L'OMC ? Les nouveaux rôles de l'OMC GABRIELLE MARCEAU, MAEVA OBIANG NDONG ET LEON SEIDL	117	6 – Micro, petites et moyennes entreprises : les limites de la volonté d'accroître la participa- tion au commerce international pour réformer l'OMC JEAN-MICHEL MARCOUX
29	PARTIE 1 : LES ÉLÉMENTS DE BLOCAGE	133	7 – Les tentatives d'intégration de la réglementation des investissements directs étrangers et du droit de l'OMC : les conséquences d'un accord sur la facilitation de l'investisse- ment pour le développement LUKAS VANHONNAEKER
31	1 – La crise de l'Organe d'appel : causes, répercussions et voies de sortie RICHARD OUELLET	151	8 – L'avenir du commerce ou le commerce de l'avenir ? Comment le commerce électronique peut-il garantir le futur de l'OMC ? DELPHINE DUCASSE ET BEZAHINIBÉ MICHELINE SOMDA
51	2 – Vers un encadrement accru du capitalisme d'État au sein de l'OMC ? EMANUEL CASTELLARIN	173	PARTIE 3 : LES ENJEUX D'UN COMMERCE DURABLE ET SOLIDAIRE
71	3 – Le statut des pays en déve- loppement dans le système com- mercial multilatéral. Leçons du passé, perspectives pour un nouveau multilatéralisme MEHDI ABBAS	175	9 – L'agriculture et la sécurité alimentaire : un défi insurmon- table pour l'OMC ? SARAH BERGER RICHARDSON ET LAURA DEHAIBI
91	4 – Les enjeux autour du statut d'organisation observatrice à l'OMC : l'exemple de l'Organisa- tion internationale de la Francophonie ANTOINE BARBRY	193	10 – L'OMC et l'accès aux médicaments : à la recherche d'une régulation de l'appro- priation des biens de santé CLOTILDE JOURDAIN-FORTIER
101	5 – La concurrence : un problème insoluble à l'OMC ? MICHÈLE RIOUX		

TABLE DES MATIÈRES

211	11 – COVID-19 : un nouveau tournant pour les liens entre commerce et santé à l'OMC ? CARLA GOMEZ	327	PARTIE 5 : LES ACTEURS DU MULTILATÉRALISME ÉCONOMIQUE
227	12 – L'ère des défis globaux et la fin de l'exceptionnalisme GENEVIÈVE DUFOUR ET RICHARD OUELLET	329	18 – Les États-Unis et la politisation de la nomination des membres de l'Organe d'appel de l'OMC : vers un changement de cap ? STÉPHANE PAQUIN ET NANCY ROSSI
247	13 – L'Accord sur les subventions à la pêche, une prise modeste pour l'OMC pour promouvoir la durabilité et réanimer (temporairement) le multilatéralisme HUGUES HELLIO	343	19 – L'Europe au secours de l'OMC ? Réflexions sur les propositions européennes de réforme de l'OMC OLIVIER BLIN
265	14 – Les leçons à tirer du régime fiscal pour une réforme dynamique de l'OMC WOLFGANG ALSCHNER ET LAURIE DUREL	359	20 – L'OMC et l'alignement indien : du multilatéral au bilatéral ? SERGE GRANGER
281	15 – Développement et genre : les piliers de la réforme de l'OMC ANOUSH DER BOGHOSSIAN ET LOLITA LAPERLE-FORGET	369	21 – Le Canada : acteur engagé à l'OMC JULIEN SYLVESTRE-FLEURY
295	PARTIE 4 : LA CONCILIATION AVEC LE RÉGIONALISME	385	22 – Le difficile chemin vers l'accession pour les pays non-membres de l'OMC VINCENT TOMKIEWICZ
297	16 – Des accords commerciaux régionaux voyous et des membres indisciplinés : vers un encadrement plus serré des ACR ? GENEVIÈVE DUFOUR ET ZIED GHEDIRA		
309	17 – Le régionalisme vu d'en haut et vu d'en bas CHRISTIAN DEBLOCK		

Geneviève Dufour et Richard Ouellet

Si depuis sa création en 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fait face de manière continue à de vives critiques, les dernières années l'ont carrément plongée dans un état de crise¹. Ses fonctions de négociation et de règlement des différends sont mises à mal. Devant le peu de résultats obtenus dans le cadre des négociations du Cycle de Doha et la mise à l'arrêt de l'Organe d'appel, d'éminents observateurs évoquent aujourd'hui une certaine désuétude de l'Organisation, voire son inutilité face à la multiplication d'accords commerciaux régionaux².

Pourtant, l'OMC, par ses Accords qui lient 164 États et territoires douaniers, encadre 98 % du commerce mondial. Sous son égide, les Membres ont convenu d'un vaste réseau de règles et disciplines avec lesquelles leur droit interne doit désormais être compatible. Malgré la conjoncture, les Membres continuent de porter leurs différends devant les instances de Genève. Surtout, les Membres restent actifs au sein de l'Organisation et participent activement aux travaux des conseils, des comités et des groupes de travail. Et aucun ne menace de quitter l'Organisation ou de dénoncer ses Accords. Parmi les Membres les plus dynamiques, le Canada, acteur important dans la structuration du commerce international depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale³, a créé le Groupe d'Ottawa afin de tenter de trouver des solutions à plusieurs blocages. C'est dire que les États tiennent à l'OMC. Ils continuent de lui faire confiance, tant en ce qui concerne la négociation de nouvelles règles qu'en matière de règlement des différends. L'OMC reste la grande organisation multilatérale commerciale autour de laquelle la quasi-totalité des États et territoires douaniers veulent être réunis. Les Accords de l'OMC restent le socle juridique à vocation universelle auquel les nations commerçantes veulent bien être liées.

Il n'en demeure pas moins que si rien n'évolue, l'OMC « risque l'inertie »⁴. L'OMC se trouve donc à la croisée des chemins⁵. Ses 25 années d'existence ont été marquées par des transformations majeures comme l'avènement du commerce électronique, une prise de conscience marquée pour un commerce durable, responsable et inclusif, une montée en puissance des pays émer-

1. Bernard Hoekman et Petros C Mavroidis, « Avoiding a Requiem for the WTO » (2021) 2 *Revue européenne du droit* 95; Pour Peter Van den Bossche et Werner Zdouc, la crise a de multiples causes et se cristallise avec l'arrivée du président Trump aux États-Unis, voir *The Law and Policy of the World Trade Organization: Texts, Cases and Materials*, 5^e éd., Cambridge, Cambridge University Press, 2022 aux pp 1-5.

2. Aaditya Mattoo, Nadia Rocha et Michele Ruta, dir., *Handbook of Deep Trade Agreements*, Washington, DC, World Bank, 2020; Petros C Mavroidis, *The WTO Dispute Settlement System*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2022 aux pp 10-82.

3. Richard Ouellet « Le rôle du Canada dans l'évolution institutionnelle et substantive du système GATT/OMC » dans Oonagh E Fitzgerald, Valerie Hugues et Mark Jewett, dir., *Reflections on Canada's Past, Present and Future in International Law/Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir du Canada en droit international*, Waterloo, Center for International Governance and Innovation, 2018, 191.

4. Bob Kieffer et Clément Marquet, *L'organisation mondiale du commerce et l'évolution du droit international public*, 2^e éd., Bruxelles, Bruylant, 2020. Voir dans le même sens Hoekman et Mavroidis, *supra* note 1.

gents, l'accession de la Chine qui impose ses pratiques commerciales et qui prend une nouvelle place dans les chaînes d'approvisionnement⁶, la crise financière et économique de 2008-2009, la montée en flèche du nationalisme économique et enfin une pandémie mondiale. Consciente des défis que doit relever l'OMC, la nouvelle Directrice générale, madame Ngozi Okonjo-Iweala, a marqué le coup lors de son premier discours, à son arrivée en poste : « On ne peut pas continuer comme si de rien n'était. Nous devons changer notre approche et passer du débat et des séries de questions à l'obtention de résultats [...] Venant de l'extérieur, j'ai remarqué que le monde a un temps d'avance sur l'OMC »⁷.

Devant ces constats, il nous est apparu impératif de nous interroger sur la manière dont l'OMC devait évoluer. C'est dans ce cadre que le colloque « Réforme de l'OMC : vers un nouveau multilatéralisme économique » a réuni, les 7, 8 et 9 mai 2022, une trentaine de spécialistes du domaine pour :

- réfléchir à l'avenir de l'OMC avec une vision prospective, globale et pluridisciplinaire ;
- faire le point sur les enjeux de longue date qui risquent d'influencer l'avenir de l'OMC ;
- aborder les nouvelles thématiques qui se sont imposées dans les dernières années et qui se révèlent essentielles à la modernisation du droit international économique (PME, commerce électronique...);
- proposer une lecture progressiste, solidaire et durable du commerce au moyen des thèmes du genre, de l'environnement, de la santé et des droits de la personne ;
- offrir une analyse des forces géostratégiques à l'œuvre à l'OMC à travers ses acteurs ou ses groupes d'acteurs importants : les États-Unis, l'Union européenne, la Chine, le Canada, l'Inde, l'Afrique et les pays non membres de l'OMC.

Cet ouvrage est le fruit des analyses présentées lors de ce colloque et des échanges qu'il a provoqués. Il réunit des juristes, des politologues, des économistes, issus des communautés de pratique comme du monde universitaire. Il laisse aussi une place importante à la relève en recherche et dans les milieux professionnels.

Cet ouvrage collectif est le premier à proposer, en langue française, un recueil d'analyses prospectives et diagnostiques, thématiques et globales, sur la réforme de l'OMC. Qu'il nous soit permis de croire que le présent ouvrage arrive à point nommé.

La tenue du colloque et cette publication ont été rendues possibles grâce à l'important soutien du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM), à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et aux apports des Facultés de droit de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval, de la Chaire de recherche sur les nouveaux enjeux de la mondialisation économique (Chaire NEME), du Centre d'études pluridisciplinaires en commerce et investissement internationaux (CEPCI) et de la Société québécoise de droit international (SQDI).

5. Mehdi Abbas, « Comment réformer l'OMC? » (2020) 87:3 L'Économie politique 35; Geneviève Dufour, « L'Organisation mondiale du commerce à la croisée des chemins » dans Mathieu Arès, Éric Boulanger et Éric Mottet, dir, *La guerre par d'autres moyens : rivalités économiques et négociations commerciales au XXI^e siècle*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2021, 65.

6. Mark Wu « The "China, Inc." Challenge to Global Trade Governance » (2016) 57 Harvard International Law Journal 1001.

7. OMC, « Mme Okonjo-Iweala, Directrice générale : l'OMC peut parvenir à des réformes si les Membres "acceptent que nous puissions faire les choses différemment" » (1^{er} mars 2021) en ligne : OMC <https://www.wto.org/french/news_f/spno_f/spno1_f.htm>.

Le choix de confier l'édition et la publication de cet ouvrage aux Presses de la SQDI répond à un double impératif : produire un ouvrage scientifique ayant subi un processus d'évaluation par les pairs rigoureux et rendre cet ouvrage accessible en ligne gratuitement. Nous remercions les Presses de la SQDI de nous avoir fait l'honneur de publier cet ouvrage et saluons le professionnalisme de l'équipe dirigée par les professeurs Kristine Plouffe-Malette et Stéphane Paquin.

Évidemment, un tel projet a bénéficié de l'apport de nombreuses personnes, au premier chef les personnes qui ont accepté de se prêter au jeu de poser un diagnostic et d'imaginer une OMC réformée. Nous exprimons aussi notre gratitude à monsieur Paul Uranga et à mesdames Chloé Henry et Clémence Chevalier, qui ont été d'un appui indéfectible tout au long de cet ambitieux projet.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

